



LA LETTRE D'INFORMATION / JANVIER 2025

YANNICK MONNET

VOTRE DÉPUTÉ

POUR ME SUIVRE :   

ÉDITO

Madame, Monsieur,

La fin de l'année 2024 aura été très mouvementée, c'est le moins que l'on puisse dire. Le traditionnel épisode sur le budget s'est terminé brutalement par un fait rare : la censure du gouvernement par une majorité de députés. En cause, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale imposé par 49-3. Une loi de financement mortifère pour l'accès aux soins alors même que nos hôpitaux sont à genoux, que les Ehpad sont à bout de souffle et que les déserts médicaux concernent aujourd'hui la quasi-totalité du territoire.

Suite à cette censure, beaucoup de sujets sont restés en suspens mais ne sont pas abandonnés pour autant comme certains veulent le faire croire. Dans les semaines qui viennent, nous débattons à nouveau du budget et je suis convaincu qu'alors, nous saurons tirer des leçons de cet épisode inédit pour construire, ensemble, des majorités sur les priorités de chacune et chacun.

La colère et l'inquiétude grandissent dans le pays. Pouvoir d'achat, emploi, santé, retraite, logement, climat, crise politique... la liste n'en finit pas de s'allonger. L'Assemblée nationale doit reprendre le chemin du dialogue. C'est mon unique objectif. Quelles que soient les conditions politiques nationales, je continuerai de poursuivre mon action

pour obtenir des avancées concrètes en lien avec vos attentes et notre territoire.

Je suis plus que jamais convaincu que d'autres chemins sont possibles. Mais pour cela, seule une Assemblée nationale respectée et respectueuse peut être à même de répondre aux immenses défis qui s'imposent à nous.

Laissons derrière nous cette année 2024 qui a été le théâtre de beaucoup d'instabilité nationale et de conflits internationaux pour se projeter vers une année 2025 qui, je le souhaite, produira plus de justice sociale, de solidarité et de paix. Pour tous les Français, et pour les Bourbonnais en particulier. Je poursuivrai donc mon action de proximité avec le lancement, dès janvier, d'un tour des communes de ma circonscription, à votre rencontre. Ce sera l'occasion de nombreux échanges sur votre quotidien ou sur tous les sujets qui vous préoccupent.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Toujours à vos côtés.


Yannick Monnet,
votre député

VŒUX DU DÉPUTÉ

jeudi 30 janvier 2025
à 19h - Espace Villars
Centre national
du costume et de la scène
route de Montilly, Moulins
Ouvert à toutes et à tous.

Mon site internet

yannickmonnet.fr

Vous y retrouverez
une partie de mon activité
à l'Assemblée nationale
et en circonscription :
mes questions orales
et écrites, mes interventions,
mes rapports
et propositions de lois...
et un formulaire de contact.



PERMANENCE PARLEMENTAIRE

52, boulevard Ledru-Rollin, 03000 MOULINS
T. 04.70.20.24.21
yannick.monnet@assemblee-nationale.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 14h à 17h, mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 17h.

CANCER DU SEIN : VERS UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

Le 30 mai dernier, ma proposition de loi visant à une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale des soins de support liés au traitement du cancer du sein, a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Cette proposition de loi, que j'ai portée avec Fabien Roussel, répond à une immense attente, exprimée depuis longtemps par les malades et les associations. Car malgré le statut d'affection de longue durée (ALD) de cette maladie, qui ouvre à une prise en charge complète des traitements, de nombreuses dépenses restent à la charge des patientes. Ces dépenses peuvent se chiffrer en centaines, voire milliers d'euros. Une injustice flagrante à laquelle ce texte, que nous avons travaillé avec les patientes elles-mêmes et les associations qui les accompagnent, a commencé à s'attaquer. Il prévoit ainsi la prise en charge intégrale de toutes les prothèses capillaires, des crèmes et vernis paramédicaux, des soins de support tels que l'activité physique adaptée ou encore le renouvellement des prothèses mammaires au bout de dix ans. Autant d'avancées notables adoptées également à l'unanimité par le Sénat le 30 octobre dernier. Ce texte, qui doit revenir à l'Assemblée pour une lecture définitive, ne résout pas tout mais il constitue une première victoire pour les 700 000 femmes concernées par le cancer du sein. Tandis qu'il ouvre la voie à un travail plus large pour une meilleure prise en charge de toutes les autres formes de cancer.

FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : LE COMPTE N'EST PAS BON !

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2025, qui nous a été présenté par le gouvernement, s'inscrit dans la ligne de ceux des gouvernements précédents : mettre à mal notre système de protection sociale en organisant sa faillite et décider d'objectifs de dépenses de santé qui ne correspondent pas aux besoins des Français. Pire, cette année, des économies importantes sont demandées à la Sécurité sociale afin de participer à la réduction du déficit public. À l'issue de la commission mixte paritaire (CMP), on nous a « vendu » un budget pour la Sécurité sociale « équilibré » et « de responsabilité ». Mais où est l'équilibre quand on réduit de 800 millions d'euros l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) alors que le déficit des hôpitaux est estimé à plus de 2 milliards pour 2024 et que 85 % des Ehpad publics sont déficitaires ? Quel peut être l'équilibre d'un budget quand on condamne ses ressources en laissant filer les allègements de cotisations alors que les multiples rapports dénoncent leur inefficacité et le manque à gagner colossal pour la Sécurité sociale ? Où est cet « équilibre responsable » quand se soigner coûtera de plus en plus cher, à la limite de devenir un luxe ? Le reste à charge annuel moyen est de 250 euros par habitant, 505 euros pour les plus de 65 ans. Et pour les malades chroniques, en situation de handicap ou en perte d'autonomie, le reste à charge « invisible » est évalué à 1558 euros par an. En matière de santé, imposer des nouvelles économies alors qu'on est déjà à l'os est irresponsable ! La Sécurité sociale ne peut pas être une simple variable d'ajustement budgétaire : elle doit répondre aux besoins et nous protéger des aléas de la vie. C'est son unique mission.

CRISE AGRICOLE : MIEUX RÉMUNÉRER LE TRAVAIL PAYSAN ET REFUSER LES TRAITÉS DE LIBRE-ÉCHANGE

L'année 2024 aura été particulièrement difficile pour nos agriculteurs, tant du point de vue climatique avec des rendements en nette baisse, que du point de vue sanitaire avec l'épidémie de Fièvre catarrhale ovine, de Maladie hémorragique épizootique et de grippe aviaire.

Je suis à leurs côtés pour qu'ils obtiennent le respect qui leur est dû, et notamment pour qu'ils puissent vivre de leur travail. À plusieurs reprises ces dernières années, les députés de mon groupe, avec André Chassaigne, ont déposé des propositions de loi pour garantir la rémunération du travail paysan. Elles doivent maintenant être adoptées !

La concurrence déloyale instaurée par les traités de libre-échange est également largement pointée du doigt. Je suis intervenu, à l'Assemblée nationale, pour dénoncer ces traités qui remettent en cause notre souveraineté alimentaire, les revenus de nos agriculteurs, la qualité de notre alimentation et la protection de la planète. Le Ceta et le Mercosur ne doivent pas être ratifiés ! C'est le sens de la tribune transpartisane qui, à l'initiative d'André Chassaigne, a réuni 209 députés de tous bords et nous a permis d'obtenir un débat et un vote sur le sujet à l'Assemblée nationale.



HANDICAP : QUEL ACCÈS À LA CULTURE ?

L'année 2025 marque les 20 ans de la dernière grande loi sur le handicap, dont le texte consacre le principe d'accessibilité des espaces de la vie ordinaire. Aujourd'hui, en France, une personne sur sept de plus de 15 ans est en situation de handicap. C'est dans ce contexte que j'ai souhaité porter une mission d'évaluation sur l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap. L'objectif est de réaliser un état des lieux des politiques publiques en la matière ainsi que d'identifier les avancées et les freins subsistants, afin de construire des propositions. Avec ma collègue Sophie Mette, députée Modem de Gironde, depuis presque un an, nous avons organisé plusieurs auditions à l'Assemblée nationale avec des professionnels de la culture et de nombreux organismes évoluant dans le champ du handicap. Récemment, j'ai également tenu une journée d'auditions au Centre national du costume et de la scène de Moulins avec les responsables du musée, puis avec des représentants de l'association Valentin Haüy, du Groupe d'entraide mutuelle TSA 03 et de l'Unapei. De ces témoignages, j'ai retenu un mot d'ordre : « ne faites rien pour nous, sans nous ».



EN CIRCONSCRIPTION

GRAND ÂGE : L'URGENCE ABSOLUE

Les structures liées au Grand âge, Ehpad, services d'aide à domicile et services de soins infirmiers à domicile, vivent depuis des mois une situation très difficile. Celle-ci est liée à la hausse des dépenses de fonctionnement – qui ne sont que partiellement compensées –, et aux budgets qui ne progressent pas suffisamment chaque année pour supporter l'augmentation des charges. Elles rencontrent également d'importantes difficultés de recrutement, particulièrement lorsqu'elles sont situées en milieu rural, manquent de personnel qualifié et doivent souvent recourir au personnel intérimaire, ce qui participe à l'inflation des coûts salariaux, mais aussi à une vision du travail à travers le prisme du salaire et non de la valorisation d'un métier. Parallèlement à cette situation, le reste à charge pour les familles est toujours trop important.

Les professionnels de ma circonscription, avec qui j'échange régulièrement, appellent à réformer un système devenu obsolète afin que notre société soit en capacité de s'adapter au vieillissement de la population, aux besoins nouveaux des personnes âgées.

Ils demandent en priorité la réforme du modèle de tarification ; un réel statut des métiers d'aide à la personne et un soutien plus affirmé des tutelles afin de mener un travail de réflexion sur la valorisation de ces métiers et l'adhésion à un projet ; un encadrement de l'intérim.

Ils rappellent enfin l'impérieuse nécessité de maintenir des établissements à taille humaine dans nos territoires ruraux. L'exemple de la fermeture d'un Ehpad privé à Bourbon-l'Archambault, qui a suscité une levée de boucliers à laquelle j'ai apporté tout mon soutien, nous rappelle que cette nécessité est plus que jamais d'actualité.

ÉDUCATION : DÉFENDRE NOS ÉCOLES

Vingt-neuf suppressions de postes à la rentrée 2023, 14 à la rentrée 2024... et combien à la rentrée 2025 ?

L'Allier souffre des mesures de carte scolaire imposées chaque année. Et le chiffre de 3000 nouvelles suppressions de postes a été évoqué au plan national pour la prochaine rentrée.

C'est inacceptable. La conséquence, c'est une multiplication des classes multiniveaux, des effectifs plus élevés, et un nouvel affaiblissement du maillage éducatif en milieu rural.

Parents d'élèves, élus et enseignants savent se mobiliser de manière exemplaire. Je les soutiens totalement, en participant aux manifestations, en intervenant auprès des services académiques sur chaque école, en obtenant auprès de Madame le Préfet et de Madame la DASEN des rendez-vous avec tous les maires concernés de ma circonscription. J'avais interpellé la Ministre de l'Éducation nationale lors des Questions au Gouvernement, en relayant l'exigence d'un moratoire de 3 ans. Est-il logique de fermer des classes dans des écoles refaites à neuf, ou dans des communes labellisées « Village d'avenir » et « Petites villes de demain » ?

La ministre avait reconnu qu'il fallait davantage de cohérence entre les différentes politiques de l'État et promis, à l'avenir, davantage de concertation avec les élus locaux. Ces belles paroles ne suffisent pas : nous sommes entièrement mobilisés et nous jugerons sur pièces la carte scolaire 2025 !



NOS COMMUNES : LE CŒUR BATTANT DE LA RÉPUBLIQUE

Comme je le fais depuis le début de mon mandat, j'ai à nouveau organisé en octobre une série de rencontres à Lurcy-Lévis, Saulcet, Dompierre-sur-Besbre et Coulandon en direction de tous les maires et élus municipaux de ma circonscription. C'est l'occasion d'échanger, de manière très libre, sur l'ensemble des sujets qui préoccupent des élus qui sont au quotidien à vos côtés. Et ces sujets sont nombreux : augmentation des tarifs des repas scolaires fournis par le Conseil départemental, accueil scolaire des enfants de moins de 3 ans, raccordement des communes au gaz, revalorisation du métier de secrétaire de mairie, recul des services déconcentrés de l'État, baisse des subventions du Fonds vert, augmentation du coût de l'énergie, coût de rénovation des voiries et chemins communaux, désertification médicale, dégradation des logements vides... Ces moments d'échanges directs et sans tabou, je souhaite les multiplier également avec vous. C'est pourquoi j'organise

à partir de début 2025, commune par commune, des réunions publiques ouvertes à toutes et tous pour prendre le temps de vous écouter, d'échanger, de débattre et de trouver des solutions ensemble. Je vous tiendrai informés très vite de mon passage dans votre commune.



EMPLOI : SOUTENIR NOTRE ÉCONOMIE LOCALE

Depuis le début de mon mandat, j'ai visité 24 entreprises aux quatre coins de ma circonscription. À chaque fois, c'est l'occasion d'écouter les chefs d'entreprise et leurs salariés, de comprendre leurs besoins, leurs inquiétudes et d'intervenir pour faciliter l'aboutissement de leurs projets. Le 18 octobre, l'ancienne Ministre du Travail que j'ai invitée dans l'Allier a pu rencontrer 6 chefs d'entreprises de notre territoire qui ont échangé avec elle librement, en amont des visites officielles à Stellantis et aux Établissements Jeudy.

Par ailleurs, à l'heure où 200 000 emplois pourraient être supprimés en France dans les prochaines semaines, l'Allier est menacé par une nouvelle vague de désindustrialisation. Je me mobilise auprès des salariés, dès qu'ils me sollicitent, pour alerter les pouvoirs publics et faire valoir toutes les solutions permettant de préserver emplois et productions. Dans ce contexte, je viens de déposer une Proposition de loi visant à encadrer le recours au licenciement économique et à interdire les licenciements dits « boursiers » : il s'agit de contrôler davantage les difficultés invoquées par les grands groupes pour licencier et pressurer leurs sous-traitants, nombreux dans l'Allier, et contrôler davantage les fonds publics qui leur sont versés aujourd'hui sans contrepartie.





INTERPELLATIONS AU GOUVERNEMENT

Courriers aux ministres, questions écrites ou orales au gouvernement, interventions en commission ou dans l'hémicycle... je suis à nouveau intervenu, ces derniers mois, pour relayer vos préoccupations et les problématiques de notre territoire, entre autres sur :

- La garantie d'un revenu digne pour nos agriculteurs
- La reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires et du bénévolat de sécurité civile
- Le respect des engagements de l'État pour la mise à 2x2 voies de la RN7
- La situation financière des Centres sociaux et Espaces de vie sociale
- Le renforcement des effectifs de police au commissariat de Moulins
- L'épizootie de Fièvre catarrhale ovine dans nos élevages
- La situation financière des Ehpad et des Services d'aide à domicile
- La prise en charge des victimes du Covid long
- Etc.

Retrouvez toute
mon activité
parlementaire sur



yannickmonnet.fr

SUR LE TERRAIN



MOULINS // Aux côtés des locataires d'Évoléa pour le chauffage de leurs appartements



NEULLY-LE-RÉAL // Accueil des enfants de l'école à l'Assemblée nationale



PARIS // Rendez-vous au Ministère des Transports pour la mise à 2x2 voies de la RN7



MONÉTAY-SUR-LOIRE // AG des Jeunes agriculteurs de l'Allier



MOULINS // Journée de travail au CNCS avec la mission d'évaluation Culture et Handicap



MOULINS // Aux côtés des 1754 inscrites à La Bouronnaise pour elles



LURCY-LÉVIS // Inauguration de la maison de santé



DOMPIÈRE-SUR-BESBRE // Visite de la Ministre du Travail et de l'Emploi dans l'Allier



COURNON-D'AUVERGNE // Rencontre avec les éleveurs bourbonnais au Sommet de l'élevage



YZEURE // En soutien à la mobilisation des personnels de l'hôpital psychiatrique



BESSAY-SUR-ALLIER // Rentrée des classes



PARIS // Rendez-vous au Ministère de la Santé avec une délégation de responsables d'Ehpad et de Sad de l'Allier